

# LA SANTÉ ET LA PROTECTION SOCIALE

## AU CŒUR DE NOS BESOINS



En 2000, la France était reconnue par l'Organisation mondiale de la santé comme le pays « offrant les meilleurs soins de santé généraux ». En 2021, elle était en 16ème position.

**Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2024 a imposé, grâce au 49.3, à notre système de santé de nouvelles coupes budgétaires à hauteur de 3,5 milliards d'euros minimum...ça ne va pas aller en s'améliorant.**

- ce projet dégrade notre système de santé et de protection sociale
- ce projet attaque nos droits en remettant en cause les arrêts maladie et en augmentant le reste à charge : moindre remboursement de certains médicaments et prestations. Par exemple, le doublement de la part de l'assuré sur les boîtes de médicaments et de la visite chez le généraliste.

### **Une situation critique**

L'hôpital public, notamment les urgences, et les établissements du sanitaire, du médico-social et du social, la médecine de ville sont dans une situation critique en terme d'effectifs et de conditions de travail des professionnels. Parallèlement, l'accélération des fermetures de lits, de services et de structures accentue le manque d'accès, d'offres, de dégradation de la qualité et de la prise en charge pour la population sur tout le territoire.

**A Arles**, les activités de la clinique Jeanne d'Arc vont être regroupées sur le site de l'hôpital. Cela nécessite :

- la construction de 2 bâtiments
- la maison des consultations qui aura vocation à accueillir les consultations de l'hôpital et celles de la clinique.
- le bâtiment « soins critiques ». Laboratoire (réanimation et soins continus) avec une extension de 15 lits
- la rénovation du 4ème sud pour les patients de chirurgie de la clinique (29 lits)
- la rénovation et l'agrandissement de l'unité d'anesthésie, de la chirurgie ambulatoire et du bloc opératoire.

Budget prévu 38 millions d'euros. On réduit le service public au profit du privé.

Va-t-on voir notre secteur santé ressembler à celui des États Unis où seuls les riches peuvent se soigner ?

Arles devient aussi un désert médical. En 2018 on comptait 56 médecins généralistes, à ce jour on en compte plus que 39. Pas mieux pour les spécialistes !

### **Des indicateurs très alarmants :**

Épuisement généralisé des soignants, dégradation de la santé de la population, maltraitance dans les Ehpad ou dans les crèches du fait du manque de moyens et développement du privé lucratif, impossibilité d'accès aux soins, sous-déclaration massive des accidents du travail...

Malgré cela, la hausse de l'objectif national de dépenses de l'assurance maladie fixée à 3,5 % se situera pour l'année 2024 en dessous de l'inflation et en dessous de sa dynamique naturelle d'augmentation à 4,6 %!

Ce projet reste également aussi très silencieux sur les pénuries de médicaments, et n'apporte pas de réponse pour enrayer l'augmentation des déserts médicaux qui éloignent de plus en plus les populations de l'accès aux soins.

**Au vu des récents et terribles drames qui se sont déroulés, entre autre, dans les crèches privées, les hôpitaux et les Ehpad, les propositions du Gouvernement Macron-Borne sont insuffisantes, inacceptables et inexistantes.**

Alors que les besoins de la population appellent un programme ambitieux pour les services publics de la petite enfance, de l'autonomie, de la santé et de l'action sociale, l'inaction et l'incompétence sont la seule réponse du Gouvernement.

Par ailleurs, en lien avec le patronat, le Gouvernement a essayé d'utiliser le PLFSS pour imposer des reculs au sujet de la faute inexcusable de l'employeur en matière d'accident du travail et de maladies professionnelles.

Dans la foulée de la réforme des retraites, le Gouvernement a tenté un hold-up sur les retraites complémentaires gérées par les syndicats. Les régimes pionniers sont également une nouvelle fois visés.

Le PLFSS prévoit des ponctions lourdes sur l'Assurance Chômage, plombant les négociations en cours, pour financer le monstrueux France Travail (ex ANPE) destiné à sanctionner les allocataires du RSA et d'autres prestations de solidarité.

Par contre, les grandes entreprises bénéficient de 254 milliards d'aide gouvernementale, payés par nos impôts sans contrepartie.

**La CGT s'oppose à ces logiques gestionnaires et revendique :**

- la restitution de la maîtrise de la Sécurité Sociale aux travailleurs comme cela l'était à sa création
- la suppression des exonérations de cotisations sociales qui représentent 80 milliards d'euros annuels.
- une vraie réponse aux besoins de santé, de retraite, d'autonomie, de petite enfance..., pour tendre vers une Sécurité Sociale intégrale comme l'avait imaginé Ambroise Croizat, son fondateur.

## **Pour la santé, en 2024, les bons vœux ne suffiront pas ! Je lutte avec les retraités CGT arlésiens...**

*Je me syndique..... Je souhaite être informé.e de vos initiatives.....*

Prénom :..... NOM :.....

Adresse :.....

.....  
Activité avant la retraite :.....

Téléphone ..... Mail :.....

A retourner à USR-CGT 3, rue Parmentier, 13200 Arles ou à remettre à un militant CGT

Tel : 04.90.96.50.27 mail : [retraites@cgтарles.fr](mailto:retraites@cgтарles.fr)